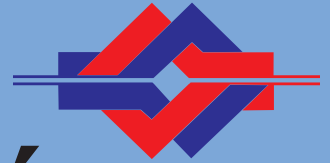


La Lettre de la Communauté de Communes du Sarladais



Août 2003 - N°1 -



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SOCIAL - LOGEMENT - URBANISME - ASSAINISSEMENT - VOIRIE

Ensemble, pour le Sarladais

L'un des premiers objectifs que s'est fixée la Communauté de Communes du Sarladais est de mettre en commun ses ressources et ses projets pour répondre le mieux possible aux attentes de ses habitants.

La principale de ces attentes porte sur la qualité de vie qu'il nous faut à la fois enrichir et préserver. Enrichir par un développement économique qui soit adapté à notre territoire, qu'il s'agisse du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou des entreprises. Préserver en nous attachant à ce que toute initiative nouvelle soit parfaitement adaptée à notre mode de vie et rejoigne l'idée d'un développement durable qui s'adresse aussi bien aux plus jeunes qu'aux plus actifs ou qu'à nos anciens.

Nous voulons des communes où il fait bon vivre, accueillantes pour les autres et offrant à l'ensemble de la population des services partagés qui rejoignent ce dont on peut disposer dans une grande ville. Nous pensons qu'ensemble nous ferons beaucoup mieux et formons le vœu d'engager une coopération encore plus large avec les Communautés de Communes voisines qui poursuivent les mêmes objectifs.

Jean-Jacques de PERETTI,
Président de la Communauté
de Communes du Sarladais.

Une ambition, des moyens en commun



Les 7 communes de la Communauté de Communes du Sarladais ont mis en commun leurs moyens et leurs compétences au service des 13.358 habitants qui la composent.

→ Une démarche commune

Initiée début 2000 par les communes de Sarlat et de Tamniès, la Communauté de Communes du Sarladais compte depuis 2 ans 7 communes au total, Marcillac St Quentin, Marquay, Proissans, Ste Nathalène et St Vincent Le Paluel l'ayant rejointe.

Travailler en commun est toujours un exercice difficile mais très motivant. En quelques mois les communes de la Communauté se sont organisées, ont défini ensemble leurs priorités et engagé d'importants projets. Elles ont également décidé de mettre en commun des ressources (le produit de la taxe professionnelle payée par les entreprises sur chaque commune)

→ Une plus grande efficacité

Afin de répondre aux attentes et aux besoins exprimés par leurs administrés, les Maires des 7 communes ont souhaité que la Communauté de Communes prenne en charge le développement économique, l'aménagement et l'entretien

de la voirie, l'agencement de l'espace communautaire (schéma d'assainissement, urbanisme), la politique du logement et du cadre de vie (qui comprend la construction de logements neufs, la réhabilitation de logements anciens, les logements sociaux), les actions destinées à favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, l'école de musique.

→ Des actions concertées

Priorité a été fixée de mener sur le territoire de la commune des actions organisées de développement avec trois objectifs principaux :

- améliorer l'état des routes communautaires ;
- développer l'habitat de manière rationnelle et concertée au sein de chaque commune ;
- développer l'activité économique, notamment au nord, en s'appuyant sur un réseau routier amélioré (la route Sarlat-Montignac) et une politique d'habitat favorisant le rapprochement "lieu de vie, lieu de travail".



Les chiffres clés

- 7 communes, 13.358 habitants
- 172 km de voirie communautaire
- un budget de 6,32 millions d'euros

→ **Priorité** **à la proximité**

La qualité de la vie au quotidien passe aussi par une plus grande proximité des services publics. C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes du Sarladais a fait le choix de porter son effort sur les politiques de service aux personnes. Un travail important a été consacré à tout ce qui touche à la petite enfance et à l'animation jeunesse mais aussi aux personnes âgées.

Ainsi en 2003 le budget communautaire s'élève à 6,32 millions d'euros dont 1,89 million d'euros en investissement et 4,43 millions d'euros en fonctionnement, dont 3,1 millions d'euros sont reversés aux communes.

Les élus ont tenu à limiter au maximum les dépenses de fonctionnement de façon à privilégier la politique d'investissement. Ils se sont également donnés comme objectif de limiter le recours à l'emprunt en recherchant chaque fois que cela est possible des subventions extérieures.

→ **Un budget** **ambitieux**

La mise en commun des moyens a permis de doter la Communauté de Communes du Sarladais de ressources financières importantes.

→ **Un fonctionnement** **collégial**

Les réunions des élus sont régulières. Les commissions de travail, les réunions du bureau communautaire ou celles du conseil communautaire leur permettent de se retrouver chaque quinzaine. Les projets sont soumis à la réflexion de tous, font l'objet d'une large concertation ce qui dès le départ a permis d'obtenir une excellente ambiance de travail. Ainsi, en deux ans, toutes les délibérations du conseil ont été adoptées à l'unanimité.



Un travail d'équipe

→ Une équipe d'élus

Les modalités d'organisation de la Communauté de Communes sont bien entendu représentatives des communes qui la composent.

Il existe d'une part **un bureau** composé de 8 personnes, les Maires des 7 communes de la communauté ainsi que le premier adjoint de la ville de Sarlat. Le bureau se réunit régulièrement, environ toutes les trois semaines, suit de près le fonctionnement de la communauté, prépare les grands projets et définit les principaux axes de travail.

Le conseil communautaire est pour ce qui le concerne composé de 27 délégués communautaires titulaires représentatifs des 7 communes. Il occupe en tous points le même rôle qu'un Conseil Municipal.



Jean-Jacques de Peretti, Pdt de la Communauté de Communes

Enfin, la Communauté de Communes ne saurait travailler sans **commissions**, au nombre de 7 (voir ci-après), qui sont régulièrement appelées à examiner au fond les dossiers dont la communauté a la charge.

Les membres du bureau : Jean-Jacques de Peretti (Président), Gérard Laborderie

(Vice-Président), Michel Soulié (Vice-Président), Daniel Figeac (Vice-Président), Jean-Fred Droin (Vice-Président), Jean-Pierre Doursat, Edouard Meysignac et Edmond Mouchard.

Les commissions : commission des marchés ; des transferts de charges ; finances et administration ; économique ; urbanisme et assainissement ; voirie ; logements et personnes âgées.

→ Des réunions régulières

Les élus sont amenés à se rencontrer régulièrement. Les bureaux communautaires sont organisés alternativement dans chacune des communes de la communauté. Quant au conseil communautaire, ouvert au public, il se tient traditionnellement au siège de la Communauté de Communes.

→ Des ressources humaines sur le terrain

Au total le personnel de la Communauté est composé de 24 personnes. Un directeur à mi-temps, M. Philippe Carle, une petite équipe administrative (2 pleins temps) et une équipe technique de 22 employés.

Parmi ces 22 employés, 17 faisaient partie du service de la voirie rurale de la ville de Sarlat. Ils ont tous été transférés à la Communauté de Communes. Il s'agit de techniciens de qualité qui ont une grande compétence dans l'entretien et la réfection des routes. Ces 17 employés ont été confortés par 5 personnes supplémentaires venant des autres communes de la communauté. Ces employés intercommunaux restent attachés à leur commune d'origine pour



effectuer des travaux d'ilotage. Par ailleurs, ils réalisent ponctuellement des travaux routiers intercommunaux avec l'équipe principale. L'équipe technique est placée sous la responsabilité de Gérard Cousy et de son adjoint Yannick Rivière.

disposition du service de la voirie rurale. Ainsi l'équipe dispose d'outils de travail d'un bon niveau : camions, goudronneuse, élagueuse, faucheuse, tracto-pelle... Récemment pour renforcer ce matériel, la Communauté a fait l'acquisition de trois tracteurs, d'une épaveuse et d'un compacteur avec remorque.



Le nouveau siège de la communauté

Il y a quelques semaines, la Communauté de Communes s'est installée dans les locaux libérés par l'A.N.P.E., place Marc Busson à Sarlat. Ils offrent de meilleures conditions de travail à l'ensemble des élus et au personnel administratif. Leur inauguration est prévue prochainement.

→ Un travail de proximité

L'équipe technique a en charge l'entretien et l'aménagement des routes d'intérêt communautaire. Il s'agit principalement des travaux de fauchage, d'élagage, d'entretien de la voirie au quotidien ainsi que des travaux de réfection des routes. Les travaux plus lourds nécessitant un matériel plus spécialisé, sont confiés à des entreprises.

→ Un matériel de qualité

Toutes les communes de la Communauté de Communes qui disposaient de matériels techniques ont accepté de les mettre à la

Ouverture de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h00.
Téléphone : 05 53 31 90 20
Télécopie : 05 53 31 90 29



Des actions significatives



En un peu plus de deux ans, la Communauté de Communes du Sarladais a atteint les principaux objectifs qu'elle s'était fixée tout en parvenant à diversifier ses actions.

→ D'importants travaux de voirie

S'il y a une charge qui pèse lourdement dans le budget des communes, c'est bien celle de l'entretien des routes. En mettant au centre de leurs priorités ce problème, les communes de la Communauté de Communes ont décidé de "prendre le taureau par les cornes" en faisant le choix de réhabiliter les routes reliant entre elles les 7 communes, c'est-à-dire les routes présentant un intérêt inter-communautaire.

Au total près de 172 kilomètres de routes ont été retenus, ce qui n'est pas rien ! Sur ces 172 kilomètres, 37 sont considérés en bon état. Depuis 2000, 38 kilomètres ont été



réaménagés pour une dépense supérieure à 1,4 million d'euros (plus de 9 millions de francs).

→ De nouveaux logements de qualité

La Communauté de Communes s'est engagée à développer l'habitat de manière rationnelle au sein de chaque commune. Sa participation financière à une première opération (30.500 euros par an pendant trois ans) a permis à l'O.P.D.-H.L.M. de réaliser 18 nouveaux logements au lieu-dit "Meysset" à Sarlat. D'autres projets importants sont en cours.

→ Favoriser l'accès à la culture

La Communauté de Communes du Sarladais a pris la direction de l'école de musique de Sarlat. Les élèves des 7 communes peuvent ainsi désormais bénéficier d'un enseignement musical de qualité et des tarifs préférentiels de l'Ecole Nationale de Musique (environ 40 % du tarif plein).

→ Des services de proximité

Dans le cadre du développement d'une politique de maintien à domicile et d'amélioration des services rendus au profit des personnes âgées, le service de portage des repas à domicile a été étendu à toutes les communes de la Communauté. Une structure plus complète devrait être installée dans les tout prochains mois afin de diversifier les services offerts (aide à la constitution des dossiers APA, aides et services à domicile...).



L'antenne du C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Proissans a été maintenue dans l'attente d'une éventuelle réorganisation du service avec celui de Sarlat. Par ailleurs, un relais "d'assistantes maternelles" est en cours de réalisation.

Préparation des repas pour le service de portage à domicile

> La jeunesse au cœur de la politique communautaire

La mise en place par la ville de Sarlat depuis plusieurs années du "Contrat Temps Libres" et du "Contrat Enfance", avec le concours de la C.A.F. de la Dordogne, a permis d'améliorer sensiblement les activités proposées aux enfants de 0 à 16 ans.

Face au succès de ces animations et à la demande croissante des jeunes des communes limitrophes, les Maires de la Communauté de Communes du Sarladais ont souhaité étendre ces deux contrats à toutes les communes. Désormais, les 13.373 habitants dont 917 enfants de 0 à 6 ans et 1.496 enfants de 6 à 16 ans sont concernés et peuvent bénéficier des actions conduites dans le cadre du "Contrat Enfance" et du "Contrat Temps Libres".

Les objectifs visent au développement des initiatives et à la mise en commun par les 7 communes des moyens pour la mise en œuvre d'une politique

d'action sociale en faveur des enfants âgés de 0 à 16 ans reposant sur cinq points essentiels : le développement ou la création de structure d'accueil ; la coordination des actions sur le territoire ; la mise en place de nouveaux projets d'animation ; l'implication des jeunes et des familles ; le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales. Concrètement, l'adhésion des 7 communes de la Communauté de Communes du Sarladais à ces contrats permet aux familles d'accéder à toutes les structures (Maison de la Petite Enfance, Quartier Jeunes, Anim'Ado...) et de bénéficier des animations à des tarifs préférentiels et identiques pour tous.



Agir pour une meilleure qua

La Communauté de Communes a su jusqu'à présent jouer pleinement le rôle fédérateur qui est le sien. Elle continuera à travailler avec la même détermination et la volonté de répondre au mieux aux attentes des habitants.



→ La poursuite des investissements routiers

Il reste plus de 112 kilomètres de routes d'intérêt communautaire à réhabiliter. Les élus ont décidé, compte tenu de l'importance du chantier, que 47 kilomètres bénéficieront d'une réhabilitation dans les 5 ans. 65 kilomètres seront réalisés au-delà.

Cela représente un investissement majeur, à savoir 550 000 euros par an (3,6 millions de francs) soit au total 2,7 millions d'euros en 5 ans (18 millions de francs).

A terme le réseau routier intercommunal retrouvera donc une bonne qualité de circulation. Des travaux très attendus par tous !

→ Accompagner le développement économique

Au nord de Sarlat, des terrains seront prochainement acquis et aménagés pour permettre la création d'une zone d'activités économiques, probablement à Marcillac St. Quentin, et d'une zone d'activités artisanales à Proissans. Elles bénéficieront toutes deux de l'axe D 704, de la proximité des liaisons autoroutières et à terme, de la déviation de Sarlat.

Le projet d'implanter une zone d'activités artisanales à Saint Vincent Le Paluel est également à l'étude.

→ Favoriser l'accès au logement

La politique communautaire du logement tient compte de deux paramètres : les attentes exprimées auprès des Maires concernant les lotissements et autres projets privés d'accès à la propriété ; la nécessité de consolider, au sein de toutes les communes, les écoles et les commerces en y accueillant de nouvelles familles.

Deux projets d'investissement vont être engagés prochainement : la construction de 28 logements individuels à la Canéda devant accueillir les familles des gendarmes nouvellement arrivés, la réalisation de 7 logements individuels à Tamniès. D'autres dossiers sont en phase de montage comme la construction de logements à Marquay ou à Marcillac Saint Quentin par exemple.

lité de vie

→ Un service urbanisme partagé

Les Maires des communes de la Communauté ont engagé une réflexion sur la mise en place d'un service intercommunal d'instruction des permis de construire.

Si ce service voyait le jour il pourrait être ouvert à d'autres communes ou d'autres communautés ce qui aurait le mérite de renforcer la compétence de cet outil.

→ La question de l'assainissement

Un schéma intercommunal d'assainissement est en cours d'élaboration. Il permettra de conduire des politiques harmonisées de développement



d'assainissement collectif ainsi que des projets d'assainissements individuels dans certains secteurs d'habitat plus diffus.

→ Plus loin ensemble

La mise en commun de moyens et de compétences pourrait se concrétiser au-delà de la Communauté de Communes du Sarladais. D'autres partenariats méritent d'être soutenus comme par exemple ceux avec la Communauté de Communes du Salignacois ou du Périgord Noir. Une réunion de travail entre élus a d'ores et déjà permis de dessiner les contours d'actions partagées avec la Communauté de Communes du Salignacois.



Terrains en bordure de la D.704 à Marcillac Saint Quentin pressentis pour accueillir une zone d'activités économiques.



La parole à nos élus



Les élus, réunis ici en bureau communautaire.

Edouard MEYSSIGNAC

Maire de St Vincent le Paluel

Depuis 14 ans j'estimais que la voie communale N° 1 de St Vincent le Paluel supportait et supporte encore un trafic routier supérieur à celui de sa catégorie. J'ai fait part de cette situation aux trois derniers Présidents du Conseil Général de la Dordogne en demandant son classement en chemin départemental. A chaque fois, ce fut un refus catégorique. Le Président actuel nous a enfin accordé une aide exceptionnelle, pour commencer une partie des premiers travaux de renforcement et de revêtement de cette voie, qui assure une circulation importante dans l'axe Montignac-Gourdon en évitant Sarlat. Ceci nous a encouragé à poursuivre sa réfection qui devenait indispensable et incontournable. Ainsi, nous avons apporté à la Communauté de

Communes une route en bon état. A défaut d'être une route classée départementale, elle a été retenue dans son ensemble comme voie communautaire principale. Nous veillerons à son entretien en faveur du développement local et du service aux utilisateurs.



J.-Pierre DOURSAT

Maire de Marcillac St.Quentin



Après deux années de réflexion, le Conseil Municipal a choisi d'adhérer à la Communauté de Communes du Sarladais. Après une année de fonctionnement, nous considérons que le transfert de charges a permis un allège-

ment du budget de la commune, "sur les salaires et la voirie". Nous soulignons l'esprit de bonne collaboration au sein du bureau de la communauté.

Jean-Fred DROIN

Maire de Marquay

La Communauté de Communes du Sarladais a parmi ses compétences la protection et la mise en valeur de l'environnement. Avec la mise en œuvre du schéma intercommunal d'assainissement, notre Communauté de Communes contribuera assurément à cette protection de l'environnement qui nous est si chère en Périgord. Le respect de notre cadre de vie doit demeurer un des principaux vecteurs de notre action politique pour qu'il demeure un de nos atouts majeurs. Je suis convaincu, grâce à notre volonté, de notre réussite dans ce domaine.



Michel SOULHIÉ

Maire de Ste Nathalie

Une voirie en communauté ? Vaste programme ! Après le grand plongeon dans la Communauté de Communes du Sarladais en janvier 2002 et à peu près un an et demi d'exercice de la fonction de Vice-Président chargé de la voirie communautaire, il me vient ce qu'on appelle de la méthode. Comprenez bien que gérer cette lourde machine qui englobe une équipe de voirie d'une vingtaine de personnes, des matériels, des



équipements, des stocks de matériaux, des notions de sécurité de chantier, de domaine de responsabilité, ce n'est pas une mince affaire. Quant à cela, vous ajoutez 172 km de voies devenues communautaires, faisant l'objet d'une programmation de grands travaux sur cinq ans sans omet-

tre l'entretien quotidien, le tout dans un contexte de voirie ancienne, hyper-sollicitée par le déferlement touristique et tout ce qui va avec, il y a de quoi attraper le tournis !

Bref, la tâche est d'importance, mais sa réalisation fédère les énergies. Que ce soit en matière de voirie, comme pour les autres compétences dont la charge revient à la communauté, nous entrons dans un système où prime la solidarité, système complexe, certes, mais chargé d'espoir, que les volontés conjuguées de nos communes et de leurs représentants mèneront à bien, loin des particularismes étriqués d'avant, avec le désir de bâtir un ouvrage unique, solide et au service de tous.

➤ Gérard LABORDERIE

Maire de Tamniès

Se regrouper pour réaliser des choses ensemble, comme le permettent les communautés de communes, est dans le sens de l'histoire. Pour moi, nouveau Maire, c'est une expérience

Daniel FIGEAC

Maire de Proissans

L'intercommunalité fonctionne financièrement en grande partie grâce à la perception, en lieu et place des communes adhérentes, de la taxe professionnelle. Nous avons donc intérêt à voir



prospérer et naître des entreprises sur notre Communauté de Communes. La tâche alors est simple : trouver les arguments valorisants qui pousseront des chefs d'entreprise à venir s'installer chez

nous. Afin de les accueillir, nous avons envisagé la création d'une zone artisanale à la "Borne 120". Ce site présente l'avantage d'être un pôle stratégique des points de vue géographique et économique (proximité de l'autoroute Bordeaux-Lyon, présence du SICTOM et de la Communauté de Communes du Salignacois). Choisir l'intercommunalité, c'est décider d'un avenir prospère pour chacun de nous. La venue d'entreprises sera génératrice d'emplois, c'est à dire de vie pour nous tous.



passionnante et enrichissante de par la diversité des sujets étudiés et de par les échanges avec mes collègues. L'entrée de Tamniès, en 2000, dans la Communauté de Communes du pays sarladais, a permis de rajeunir une bonne partie de nos

routes ; et dans les mois qui arrivent, de nouveaux terrains vont être viabilisés et des logements construits. Tout cela grâce aux moyens de notre Communauté de Communes.

Des chantiers en photo



D'importants chantiers

Marcillac Saint Quentin, Marquay, Proissans, Sainte Nathalène, Saint Vincent Le Paluel, Sarlat et Tamniès ont toutes bénéficié d'importantes interventions, principalement dans le domaine de la voirie. Il faut dire que nos routes avaient et ont besoin d'investissements prioritaires.

Enlèvement d'arbre dangereux à St. Vincent le Paluel



Viabilité du virage du courtil Marcillac saint-Quentin

Réhabilitation du club house de l'étang de Tamniès.



drainage du chemin rural des rhodes au cambourtet



Intervention sur la route du Pech Mortier à Marcillac Saint-Quentin.



Entretien de la route de "La Croix d'Espit" à Sarlat



Travaux Vallon des Combes à Proissans

Intervention au carrefour vallon des Combes - Sarlat / Proissans



Point à temps sur voie communautaire à Marcillac Saint-Quentin.



Elagage à "Gabirolles" Proissans



Evénements, évènements...



→ D'anciens élus de Tamniès décorés

Cinq anciens élus de Tamniès ont récemment reçu la médaille régionale, départementale et communale à l'occasion d'une cérémonie amicale qui s'est tenue en présence des habitants de la commune. Ces décorations viennent honorer des années d'engagement et de dévouement au service de la collectivité.

- Robert Delbos, élu de 1977 à 2001 en qualité de Conseiller Municipal ;

- Jean Delmond, élu de 1977 à 2001, 12 ans en qualité de Conseiller Municipal, 12 ans en tant qu'adjoint. Son père, Paul Delmond fut Maire de Tamniès pendant 30 ans ;

- André Faujanet a effectué 36 années de mandat depuis 1965, dont 10 en tant que Conseiller Municipal puis 26 en qualité de Maire. M. Faujanet fut l'instigateur du groupement pédagogique de Tamniès et Marquay et participa avec Jean-Jacques de Peretti au lancement de la Communauté de Communes du Sarladais ;

- Yvon Pestourie a accompli 24 années de mandat à Tamniès dont 6 en tant qu'adjoint ;

- Guy Phelip, Conseiller Municipal à 22 ans en 1971, a effectué 30 années de mandat dont 6 en tant qu'adjoint.

→ L'esprit communautaire gagne du terrain

Depuis le mois de juillet, le Sarlat Football Club et l'Olympique de Marcillac ne font plus qu'un. En effet, les deux clubs ont fusionné pour donner naissance à une nouvelle association : le FC Sarlat-Marcillac.

Un premier rapprochement en 2002 avait déjà eu lieu au niveau des plus jeunes avec notamment la mise en place, avec succès, d'une école de football commune aux deux associations.

A ce jour, la fusion est totale et permettra de donner une nouvelle dynamique sportive au football sarladais en terme d'effectif, d'encadrement, de bénévoles mais aussi au niveau des infrastructures de qualité apportées par les deux municipalités.

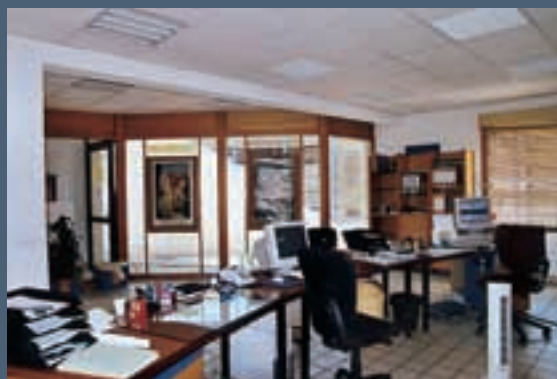
L'union faisant la force, le FC Sarlat-Marcillac peut raisonnablement espérer jouer les premiers rôles dans chacune des compétitions auxquelles il participera.

→ Distinctions à Ste Nathalène

Le 15 août 2003, Ste Nathalène, par son Conseil Municipal et l'ensemble de ses habitants, a tenu à récompenser deux de ses élus, dignes serviteurs de la commune, en témoignage de l'estime et de la reconnaissance qu'elle leur voue : Yvon Dalix, qui a consacré 24 ans à la collectivité territoriale, en tant que Conseiller Municipal et Maire, de 1965 à 1989 ; Georges Saulière, qui fut Maire-Adjoint pendant la même période. Tous deux se sont vus remettre la médaille d'argent régionale, départementale et communale des mains de J.M. Queyroi, Conseiller Général, représentant G. Peiro, Député et de J.J. de Peretti, ancien Ministre, Pdt de la Communauté de Communes du Sarladais, en présence de nombreuses personnalités élues et militaires.



Le service de portage de repas à domicile a été étendu à l'ensemble des communes de la Communauté.



Installation des bureaux de la Communauté de Communes dans de nouveaux locaux situés place Marc Busson à Sarlat.



L'ensemble des jeunes de la Communauté de Communes du Sarladais peut désormais accéder à de nombreuses activités qui leur sont destinées, à des tarifs préférentiels et identiques pour tous.

les faits marquants



Signature officielle par les maires de la Communauté de Communes du "Contrat Temps Libres" et du "Contrat Enfance" avec la C.A.F.



Un exemple des travaux de voirie entrepris par la Communauté de Communes du Sarladais.



Eurovia Aquitaine vous offre l'expérience et le savoir-faire du leader européen des travaux routiers. Jour après jour, l'agence de Périgueux contribue à aménager le cadre de vie. www.eurovia.fr

Agence de Périgueux - 26, Bd Jean Moulin - BP 10
24660 Coulounieix-Chamiers Cedex
Tél. 05 53 45 61 61 - Fax 05 53 08 09 11

